

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'EST

DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BÉTARÉ-OYA

SECRETARIAT GÉNÉRAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
B.P. 02 Bétaré-Oya- Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BÉTARÉ-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD
Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA

AUTORITÉ CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS : COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES DE BETARE-OYA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 22 /AONPU/ CBO/SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE 20
COMPTOIRS A BANGBEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : Budget de la Commune de Bétaré-Oya, Exercice 2023

Imputation :

SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

PIÈCE N° 01 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAGNO)	3
PIÈCE N° 02 : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO).....	10
PIÈCE N° 03 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO).....	23
PIÈCE N° 04 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP).....	29
PIÈCE N° 05 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP).....	41
PIÈCE N° 06 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)	64
PIÈCE N° 07 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)	70
PIÈCE N° 08: CADRE DU SOUS DÉTAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU).....	71
PIÈCE N° 09 : MODÈLE DE MARCHÉ.....	74
PIÈCE N° 10 : MODÈLE DE DOCUMENTS À UTILISER PAR LES SOUMISSIONNAIRES	79
PIÈCE N° 11 : PLANS DU PROJET	87
PIÈCE N° 12 : GRILLE D'EVALUATION.....	109
PIECE N°13 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISÉS A ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS.....	9112
PIÈCE N° 14 : JUSTIFICATIF DE LA DISPONIBILITÉ DU FINANCEMENT	95

**PIÈCE N° 01 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
(AAONO)**



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 22/AONOPU/CBO /SG/CIPM/2023 15 SEPT 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE 20 COMPTOIRS A BANGBEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA , DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Le Maire de la Commune de Bétaré-Oya, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de **construction d'un Hangar de marché de 20 comptoirs à Bangbel dans l'Arrondissement de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djerem, région de l'Est.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préparatoires - études ;
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les élévations ;
- la charpente-couverture- plafond ;
- les menuiseries bois et métallique;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD ;
- les Equipements.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de **15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget de la Commune de Bétaré-Oya, exercice 2023.**

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **300 000 (Trois cent mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Bétaré-Oya**, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Betaré-Oya**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de BETARE-OYA**.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du **Chef Service Technique de la Commune de BETARE-OYA**, sis au **BETARE-OYA**, au plus tard le **10 OCT 2023** à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 22 /AONOPU/CBO /SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE DE 20 COMPTOIRS A BANGBEL DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA , DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST»**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure, heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 OCT 2023** à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Betaré-Oya dans la salle de réunion de ladite Commune sis au quartier Moinam à Betaré-Oya.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

❖ Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

❖ Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

❖ Note de l'offre technique inférieure à **22 sur 31**

❖ Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;

- le personnel ;
- les matériels.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Betaré-Oya attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

15. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de BETARE-OYA**.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 370 948 »

Fait à Betaré-Oya le **15 SEPT 2023**

Le Maire (L'Autorité Contractante),

Ampliations :

- Préfet L&D ;
- DDMINMAP/L&D ;
- ARMP/EST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/C.BETARE-OYA (pour information) ;
- ST/C.BETARE-OYA (pour archivages) ;
- Affichage.



Baba Nicolas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya



NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY

N° 22/ONTB/CBO/SG/CIPM/2023 OF THE 15 SEPT 2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A WALKING SHED WITH 20 COUNTERS IN BANGBEL IN THE BETARE-OYA DISTRICT

1. Object of the tender:

The Mayor of BETARE-OYA council, owner is launching a national tender opened for the construction of a walking shed with 20 counters in Bangbel in the District of BETARE-OYA.

2. Consistency of the work

The work includes:

- Preparatory Works - études ;
- The earthworks;
- The foundations;
- Elevations;
- Coverage frame - ceiling;
- Wood joinery and metal;
- Electricity;
- Paint;
- The VRD ;
- Equipements.

3. Time allowed

The maximum period provided by the employer for the purpose of this tender work, is of four (04) months from the date of notification of the order of service to start benefits.

Estimated cost

The estimated cost of this work is 15 000 000 (Fifteen millions) Cfa Francs.

Participation and origin

Participation is open on equal terms to all eligible businesses in Cameroonian law and meeting the conditions in the specific of tender (RPAO) regulations.

4. Financement :

The work, the purpose of this call for proposals are funded by the Public Investment Budget of the Republic of Cameroon, fiscal year 2023.

5. Provisional Cautionnement

On pain of dismissal, each bidder must join its administrative documents, a bid bond issued by a Bank of first order or an insurance approved by the Ministry of finance and as listed in Exhibit 12 the DAO of an amount equal to 320,000 (Three hundred and twenty thousand francs CFA, valid for ninety (90) days beyond the date limit of validity of the offers.

6. Consultation of the tender file:

The tender file may be accessed during working hours at the Technical Service of BETARE-OYA council, upon publication of this notice.

7. Acquisition of the tender file:

The tender file may be obtained during working hours to the Technical Department of the municipality of BETARE-OYA , upon publication of this notice, against payment of a non refundable sum of 30 000 (Thirteen thousand francs) CFA payable to the recipe Municipal of BETARE-OYA council.

8. Discount offers

Offers in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) as such marked copies, will be filed under cover closed against receipt to the Chief Technical Service of BETARE-OYA council, at least the 10 OCT 2023 at 10 :00 am local time and will have to wear the following:

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY
N° 22 /ONTB/C.BETARE-OYA /SG/ST/CIPM/2023 OF THE 15 SEPT 2023
FOR THE CONSTRUCTION OF A WALKING SHED WITH 20 COUNTERS IN BANGBEL IN THE DISTRICT OF BETARE-OYA

“TO OPEN ONLY DURING THE COUNTING SESSION”.

The offers received after the dates and time limits for submission of tenders will not be received.

9. Admissibility of the offers

On pain of dismissal, the required administrative documents must be produced in original or certified copies by the originating service or a competent authority, according to the stipulations of the regulation particularly of the call tender.

They must obligatorily date of less than three (03) months prior to the original date of submission of tenders or have been established subsequent to the date of signature of the notice of tender.

Any incomplete bid in accordance with the requirements of the tender Dossier will be declared inadmissible. Including the absence of the bid bond issued by a first-class Bank or an insurance company approved by the changed Ministry of finance and as listed in Exhibit 12 of the DAO.

10. The bid opening

The opening of the bids will be in time. The opening of administrative documents, the technical and financial offers will be 10 OCT 2023 a 11 am heures, local time by the Internal Committee on procurement of BETARE-OYA council in the meeting room of the Council.

Only bidders can attend this opening meeting or be represented by a duly authorized person of their choice.

11. Evaluation criteria

a. Playoff criteria

Playoff criteria set out the minimum requirements to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to comply with these criteria results in the rejection of the offer of the bidder.

Il s'agit notamment:

❖ **Administrative offer**

- the absence of an administrative room required after 48 hours;
- non-compliance of a piece from the model type within a period of more than 48 hours;
- a false statement or a falsified or scanned part.

❖ **Technical offer**

- Technical offer incomplete;
- A false statement or one-piece forged or scanned;
- Note the technical bids of less than 22 out of 31

❖ **Financial Offer**

- Incomplete financial offer;
- Absence of a quantified unit price.

b. Essential criteria

Criteria for the qualification of candidates will be for guidance on:

- The financial situation;
- Experience;
- Staff;
- The materials.

12. Attribution

The Mayor of the BETARE-OYA council will award the contract to the tenderer fulfilling the conditions set out in points 34.1 and 34.2 of the supplementary regulations of the tender.

13. Duration of validity of offers

Bidders stay engaged by their offer for ninety (90) days from the date of deadline for the submission of the offers.

14. Additional information

Further information can be obtained during working hours at the Technical Service of the BETARE-OYA Council.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 370 948 »

Made to Betaré-Oya , the **15 SEPT 2023**
The Mayor (The Contracting Authority),



Baba Nicolas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya

Ampliations :

- Préfet L&D ;
- DDMINMAP/L&D ;
- ARMP/EST (for insertion in the JDM);
- Président CIPM/C BETARE-OYA (for information);
- ST/C.BETARE-OYA (for archiving);
- Display.